

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INDOSUEZ SERENITE PLUS PART P-C (Capitalisation) FR0010317479

OPCVM soumis au droit français
Ce FCP est géré par CA Indosuez Gestion

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en Euro.

Le Fonds a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de deux ans, une performance annualisée brute au moins égale à celle de l'indice €STR capitalisé + 0,50%.

Le Fonds sera investi jusqu'à 100% de son actif net en produits de taux, monétaires et au sein de classes d'actifs diversifiés. Le Fonds pourra être également exposé à des obligations Convertibles Contingentes du secteur financier, dans la limite de 20% de son actif net. La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des obligations, des titres de créances négociables ou autres instruments du marché monétaire d'émetteurs public ou privés.

Majoritairement, le gérant investit dans des titres de catégorie « *Investment Grade* », par exemple de notation minimale « BBB- », selon l'agence de notation Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le gérant se réserve également la possibilité de sélectionner en direct des titres à haut rendement à caractère spéculatif dont la notation est par exemple strictement inférieure à « BBB- » le tout dans la limite de 30% de l'actif net.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre -2 et 4.

Afin de diversifier les stratégies de gestion mises en place dans le portefeuille, le gérant sélectionne des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de toutes classifications (en dehors des classifications de type actions) jusqu'à 10% de l'actif net.

Le FCP sera exposé aux marchés des pays émergents via des titres vifs et/ou OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger jusqu'à 10% de l'actif net.

Les investissements en devises hors euro pourront atteindre 10% de l'actif net, pouvant exposer le Fonds au risque de change sur cette même limite.

Les opérations sur instruments financiers à terme sont effectuées dans la limite d'une fois l'actif net.

L'exposition directe et indirecte du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.

Si le Fonds intègre, entre autres, des caractéristiques environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR », qui contribuent à la prise de décision du gérant, elles ne constituent pas pour autant un facteur déterminant de cette prise de décision.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès de CACEIS Bank, chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) jusqu'à 12h30.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1.

Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement le risque lié à la dépréciation des obligations en fonction des variations de taux d'intérêts. Le niveau de risque de ce Fonds se trouve modéré par les investissements en obligations à court terme.

L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier, en raison notamment de l'investissement en titres à haut rendement.

La survenance de ce risque peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,56%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,03% à la dernière clôture du Fonds
20% TTC de la performance du FCP par rapport à celle de l'€STR capitalisé + 0,50%	

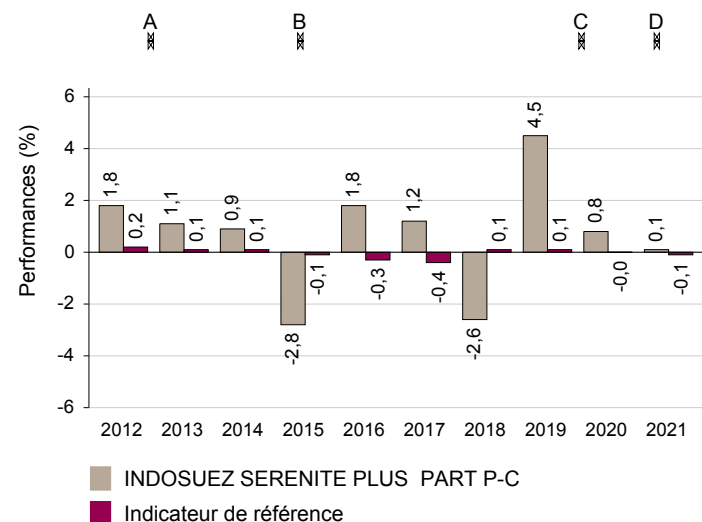
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Les commissions de surperformance sont calculées sur la base de l'actif net de la part avant prélèvement des frais de gestion variables. Ces commissions sont exigibles, le cas échéant, à compter de la dernière valeur liquidative de l'année civile.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée "Frais et commissions" du prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 31 mai 2006

Date de création de la part : 31 mai 2006

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : €STR capitalisé + 0,50%.

A : A compter du 02/01/2013, fusion avec Indosuez oblig 2012 et création de la PART D.

B : A compter du 08/06/2015 changement de stratégie d'investissement et changement de la dénomination des parts: PART C devient P-C et PART D devient P-D.

C : A compter du 01/01/2020, l'indice EONIA capitalisé est remplacé par l'€STR capitalisé dans la composition de l'indicateur de référence.

D : A compter du 23/03/2021, l'objectif de gestion et l'indicateur de référence sont déclinés par catégorie de parts du Fonds en intégrant les frais de gestion maximum applicables à chaque catégorie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Pour plus d'information sur les souscripteurs concernés, veuillez-vous reporter au paragraphe intitulé "Souscripteurs concernés" du prospectus. Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : commclientindosuezegection@ca-indosuez.com.

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site Internet de CA INDOSUEZ www.ca-indosuez.com/france/fr.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CA Indosuez Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion CA Indosuez Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.